

Déroulé pédagogique

Réaliser un Contrôle Visuel après travaux de désamiantage - 1 jour, soit 7 heures de formation

■ Objectifs de la formation :

Cette formation est une préparation à la réalisation d'un Contrôle Visuel après travaux de désamiantage.

Elle vise donc à vous fournir les éléments utiles pour la réalisation de votre intervention et la rédaction de votre rapport et pour votre choix d'un service ou d'une solution progicielle adaptés :

- **Public:** Professionnels souhaitant réaliser des DTG (Diagnostic Technique Global) (Diagnostiqueurs immobiliers, architectes, géomètres, bureaux d'études...) et /ou des 3PT (Projet plan pluriannuel de travaux).
- **Prérequis :** Être diagnostiqueur Amiante avec Mention + SS4
- **Compétences métier requises pour animer la formation :** Toute personne ayant les compétences techniques nécessaires ou ayant suivi une formation en DTG et exerçant dans ce domaine d'activité.

Timing de cette formation : 1 JOUR

	Jour 1		
Matin	<ul style="list-style-type: none"> - Tour de table - Préambule : Pourquoi un contrôle visuel - Cadre réglementaire - Entrée en Zone et formation SS4 - Procéder à un contrôle Visuel 	-	
Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel de règles de sortie de Zone - PV de visite - Levée des remarques - Rédaction et remise d'un rapport de Contrôle Visuel - Echanges et retour d'expérience 	-	•

Déroulé pédagogique

Réaliser un Contrôle Visuel après travaux de désamiantage - 1 jour, soit 7 heures de formation

JOUR 1

E-learning				
Heure et Durée	Objectif(s) pédagogique(s)	Notions abordées	Modalité (E-learning, visio, présentiel)	Activités et Support(s) / outil(s) pédagogique(s)
9h00 - 17h00	Savoir réaliser un contrôle Visuel après travaux de désamiantage	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact, brise-glace • Objectifs de la formation • Planning • Règles en formation • Recueil des attentes • DÉCRET N° 2011-629 DU 3 JUIN 2011 • L'ARTICLE R1334-29-3 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE) • L'ARTICLE 12 DE L'ARRÊTÉ DU 8 AVRIL 2013 • différence examen visuel interne et contrôle Visuel • Méthodologie a mettre en oeuvre • Chiffrage de l'intervention • Procédures de sorties de zone • 	 En salle OU  En visio	Eléments théoriques abordés sous formes d'activités pédagogiques interactives et ludiques (Power point - quiz, exercices d'application).
CLOTURE DE LA FORMATION :				
17h00 – 17h30 (30')	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les attentes de stagiaires aient été respectées • S'assurer de la validation des acquis de la formation • Clôturer la formation • Valider la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux attentes des stagiaires • Satisfaction des stagiaires 	 En visio et  E-learning	<ul style="list-style-type: none"> • Quiz de validation des acquis • Recueil oral des appréciations des participants et invitation à répondre au questionnaire de satisfaction qui leur sera envoyé par mail